



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à la directive 1907/2006/EC - (EU) 2015/830

Parue: 3/4/2018

OMNIGUARD™

SECTION 1: IDENTIFICATION DU MÉLANGE (PRÉPARATION) ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Nom du produit: OmniGuard Ultra High Speed Floor Coating Numéro de produit : 141L5

1.2 UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES

Produit destiné uniquement à des usages commerciaux ou industriels.

Utilisation prévue: Finition de sol

Utilisations déconseillées: Autre que les instructions sur l'étiquette.

1.3 INFORMATIONS SUR LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Amano Pioneer Eclipse Corporation
Case postale 909
1 Eclipse Road
Sparta, NC 28675 Etats-Unis
Téléphone: +1-336-372-8080
Adresse électronique: sds@pioneereclipse.com
Internet: www.pioneereclipse.com

1.4 NUMERO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

En cas d'urgence chimique: Déversement, fuite, incendie, exposition ou accident. Appelez CHEMTREC pendant le jour ou la nuit. A l'intérieur des États Unis et du Canada appelez le 1 800 424 9300, en dehors des États Unis et du Canada le +1-703-527-3887 (appels en PCV acceptés).

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 CLASSIFICATION DU MÉLANGE (PRÉPARATION)

Le mélange a été classé et étiqueté conformément à la directive CE 1272/2008.
Non classé comme dangereux.

2.2 ELEMENTS D'ÉTIQUETAGE

Mot de signal: Aucune
Pictogramme de danger (symbole): Aucune
Mentions de danger: Aucune
Mentions de mise en garde: Aucune

2.3 AUTRES DANGERS

Aucun autre danger n'est connu du fournisseur.

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1/3.2 SUBSTANCES/MÉLANGES

Ingrédient	CE n°	% de poids	N° CAS	REACH-n°	CLP Classification	
					Classe de risque	Mentions de danger*
Tributoxyéthylphosphate	201-122-9	1 - 5	78-51-3	01-2119485835-23	Aquatique Chronique 3	H412
Carbonate de tétraammine-zinc (2+)e	254-099-2	1-5	38714-47-5		irritant cutané irritant pour les yeux STOT SE 3	H315 H319 H335

*Voir section 16 pour le texte intégral des mentions de mise en garde

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1 DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincez abondamment avec de l'eau. Si l'irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Si l'irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

**Inhalation:**

Si la respiration est difficile, sortez à l'air frais. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

Ingestion:

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consultez un médecin.

4.2 LES SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS, A LA FOIS AIGUS ET DIFFÉRÉS

Ce mélange ne devrait pas avoir d'effet important sur la santé lorsque les directives d'usage recommandées sont suivies.

Contact avec les yeux: Peut causer une légère irritation.

Contact avec la peau: Aucun prévu en utilisation normale. Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une légère irritation ou des rougeurs.

Inhalation: Aucun prévu en utilisation normale.

Ingestion: Peut causer une irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

4.3 INDICATION DES EVENTUELS SOINS MEDICAUX IMMEDIATES ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Aucune information n'est disponible

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES**5.1 MOYENS D'EXTINCTION**

En cas d'incendie: utiliser produit chimique, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.

5.2 DANGERS PARTICULIERS RESULTANT DU MÉLANGE

Le produit lui-même ne supporte pas la combustion.

5.3 INSTRUCTIONS AUX POMPIERS

Comme dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés, y compris des gants et une protection pour les yeux et le visage. Les pompiers doivent porter des vêtements conformes à la norme EN469 pour les incidents chimiques. Les matériaux peuvent éclabousser au dessus de 212°F / 100°C.

SECTION 6: MESURES DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1 PROTECTION INDIVIDUELLE, EQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCEDURES D'URGENCE**

Les matériaux déversés sur une surface dure peuvent présenter un risque sérieux de glissement ou de chute.

6.2 PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Éviter que les déversements et le nettoyage ruissellent hors des égouts et des corps ouverts d'eau.

6.3 MÉTHODES ET MATÉRIEL POUR LE CONFINEMENT ET L'ASSANISSEMENT

Petits déversements: Absorber le déversement avec des matériaux inertes (p. ex., du sable sec ou de la terre), puis éliminer les déchets résiduels selon les dispositions nationales ou régionales en vigueur.

Déversements importants: Gardez les spectateurs à distance. Les planchers peuvent être glissants; faire attention pour éviter de tomber. Neutraliser les zones de déversement. Endiguer et contenir les déversements avec une matière inerte (par ex., sable, terre). Transférer le liquide dans des contenants de récupération ou d'élimination du matériel d'endiguement solide et séparer les contenants pour l'élimination.

6.4 RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS:

Voir la section 7, 8 & 13 de la fiche de données de sécurité.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1 PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER**

Tout contact avec les yeux et la peau doit être évité. Laver soigneusement après manipulation. Utiliser dans des zones bien ventilées.

7.2 CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ DU STOCKAGE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS

Température de stockage (max 60°C/140°F) (min. 1°C/34°F). Protéger du gel. Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir hors de portée des enfants.

7.3 UTILISATION(S) FINALE(S) SPÉCIFIQUE(S):

Aucune information n'est disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à la directive 1907/2006/EC - (EU) 2015/830

Parue: 3/4/2018

OMNIGUARD™

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Limites d'exposition professionnelle: Non établi pour les composants.

8.2 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION

Contrôles d'ingénierie: À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Utiliser la ventilation locale et d'autres contrôles techniques pour maintenir les contaminants en suspension dans l'air sous les limites d'exposition établies et recommandées. Si ce produit contient des ingrédients avec des limites d'exposition, une surveillance peut être nécessaire pour déterminer l'efficacité de la ventilation et d'autres mesures de contrôle.

Contrôle de l'exposition de l'environnement: Pas de contrôles spécifiques d'exposition de l'environnement sont connus.

PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des yeux/visage: Lunettes de sécurité sont recommandées pour éviter les éclaboussures et les brouillards chimiques. Lunettes de sécurité ou lunettes de protection (EN166).

Protection des mains: Gants en caoutchouc recommandés. (EN374)
Les gants de protection doivent être sélectionnés en fonction de l'application et de la durée d'utilisation. La sélection sur le lieu de travail doit tenir compte des exigences de manipulation, des exigences physiques et de l'exposition à d'autres substances.

Protection respiratoire: Protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a un potentiel de ventilation insuffisante. Si les limites d'exposition sont dépassées ou les symptômes apparaissent, utiliser un appareil respiratoire approuvé. (E.g. - EN 14387- ABEK)

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 INFORMATION SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

Aspect:	liquide blanc laiteux
Odeur:	légère odeur caractéristique de la matière première, sans parfum ajouté
Seuil olfactif:	Aucune donnée de test disponible
pH:	8,0
Point de congélation:	Aucune donnée de test disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée de test disponible
Point d'éclair:	>200°C
Taux d'évaporation:	< 1 (acétate de butyle = 1)
Inflammabilité (solide, gaz):	Ne s'applique pas aux liquides
Limites sup/inf. d'inflammabilité/ limites d'explosivité:	Aucune donnée de test disponible
Pression de vapeur:	± 23,4 hPa
Densité de vapeur:	Aucune donnée de test disponible
Densité relative:	1,03 kg/L @ 20°C
Solubilité:	100% soluble dans l'eau
Coefficient de partage (octanol n/eau):	Aucune donnée de test disponible
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée de test disponible
Température de décomposition :	Aucune donnée de test disponible
Viscosité:	<10 mPa.s (dynamique)
Propriétés explosives:	Aucune
Propriétés anti-oxydantes:	Aucune

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Teneur en COV: 6,93%

SECTION 10: STABILITÉ ET REACTIVITÉ

10.1 RÉACTIVITÉ: Stable en conditions normales.

10.2 STABILITÉ CHIMIQUE: Stable en conditions normales.

10.3 POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES: Aucune connue

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Conforme à la directive 1907/2006/EC - (EU) 2015/830

Parue: 3/4/2018

OMNIGUARD™

- 10.4 CONDITIONS À ÉVITER:** Aucune connue
- 10.5 MATIÈRES INCOMPATIBLES:** Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques à moins d'indication contraire sur l'étiquette du produit.
- 10.6 MATIÈRES INCOMPATIBLES:** Aucune connue

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1 INFORMATION SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES**

TOXICITÉ AIGÜË: Les tests de toxicité n'a pas été réalisée sur le mélange.
Sur la base du critère 3.1.3 du (CE) 1272/2008, les critères de classification ne sont pas remplis et ce produit n'est pas toxique.

Composante	N° CAS	LD50 oral	LD50 dermique	Inhalation rat CL50 (poussière/brouillard - mg / l / 4h)
Tributoxyéthylphosphate	78-51-3	3000 mg/kg, poids corporel	Données non disponibles	Données non disponibles

CORROSION/IRRITATION DE LA PEAU: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

GRAVES DOMMAGES/IRRITATION DES YEUX: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SENSIBILISATION DE LA PEAU OU DES VOIES RESPIRATOIRES: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

CANCÉROGÉNÉCITÉ: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

EFFETS SUR LA REPRODUCTION: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLE AVEC EXPOSITION UNIQUE: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLE AVEC EXPOSITION RÉPÉTÉE: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

DANGER D'ASPIRATION: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 EFFETS INDÉSIRABLES POTENTIELS SUR LA SANTÉ

Les effets et les symptômes liés à ce mélange, le cas échéant, sont énumérés à la section 4.2.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 TOXICITÉ: Les tests écologiques n'a pas été réalisée sur le mélange.
Basé sur le critère 4.1.3 du (CE) 1272/2008, ce produit n'est pas dangereux pour l'environnement. Les composants dangereux pour l'environnement sont mentionnés ci-dessous.

Composante	N° CAS	LC50 poisson 1	EC50 autres organismes aquatiques
Tributoxyéthylphosphate	78-51-3	24 mg/l	75 mg/l - EC50 Daphnia 1

12.2 PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ: Les tests écologiques n'a pas été réalisée sur le mélange.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à la directive 1907/2006/EC - (EU) 2015/830

Parue: 3/4/2018

OMNIGUARD™

12.3 BIOACCUMULATION POTENTIELLE: Les tests écologiques n'a pas été réalisée sur le mélange.

Composante	N° CAS	Partition coefficiente n-octanol / eau (Log Pow)
Tributoxyéthylphosphate	78-51-3	3,75

12.4 MOBILITÉ DANS LE SOL: Les tests écologiques n'a pas été réalisée sur le mélange.

12.5 RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS PBT et vPvB: Aucune information supplémentaire disponible.

12.6 AUTRES EFFETS NOCIFS: Aucun connu.

12.7 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES: Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 13: CONSIDERATIONS SUR L'ÉLIMINATION

13.1 MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

L'élimination de ce matériel doit être en conformité avec les réglementations locales, régionales et nationales.

Catalogue européen des déchets: 16 03 05* Déchets organiques contenant des substances dangereuses.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non réglementé pour le transport.

14.1 NUMERO ONU:	Aucune
14.2 NOM PROPRE D'EXPÉDITION DE L'ONU:	Aucune
14.3 CLASSES DE DANGER POUR LE TRANSPORT:	Aucune
14.4 GROUPE D'EMBALLAGE:	Aucune
14.5 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX:	Aucune
14.6 PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR L'UTILISATEUR:	Aucune
14.7 TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT À L'ANNEXE II DU MAPROL73/78 ET AU RECUEIL IBC:	N/A

SECTION 15: INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

15.1 RÉGLEMENTATION/LEGISLATION EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ PARTICULIÈRES A CE MÉLANGE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'annexe XVII.

Ne contient aucune substance sur la liste des candidats REACH.

Ne contient aucune substance REACH Annexe XIV.

15.2 ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE: Ce mélange n'est pas classé dangereux selon la norme CE 1272/2008.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

RÉVISIONS:

3/4/2018 - FDS publié

ABRÉVIATIONS:

N/A - Non applicable

N/E - Non établi

N/L - Non classé

TEXT INTÉGRAL DES MENTIONS DE DANGERS:

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

TEXT INTÉGRAL DES PHRASES RISQUES:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

PRÉPARÉE PAR:

Département R & D/Génie Chimique

Amano Pioneer Eclipse Corporation